MISSION CERTIFICATION

Objectif HAS : notre expertise reconnue

asdr
association de soins à domicile à La Réunion

#4
Bientraitance et Droits des patients

BIENTRAITANCE : NOTRE ENGAGEMENT AU QUOTIDIEN

CHAQUE PATIENT EST UNIQUE. NOTRE PREMIER SOIN, C'EST LA BIENTRAITANCE



LA BIENTRAITANCE, C'EST QUOI ?

À l'ASDR, la bientraitance fait partie de chaque soin. Elle garantit le respect de **votre personne,** de **votre intimité** et de **vos choix**.

Elle s'appuie sur vos droits :

- **Être informé** clairement
- Donner **votre accord**
- Exprimer **vos préférences**
- Partager **votre ressenti**.

Elle vous permet de :

- **Comprendre vos soins**
- Poser **vos questions**
- **Participer** aux décisions
- Vous sentir **en confiance**.

TOUS RESPONSABLES !

Retrouvez l'ensemble des documents utiles liés à votre prise en charge directement sur notre site web.

CE QUE VOUS POUVEZ ATTENDRE DE NOUS :

Respect de votre intimité et de votre dignité : confort, confidentialité, attitude respectueuse.

Information claire : nous expliquons les soins, les traitements et leurs objectifs.

Respect de votre accord : aucun soin n'est réalisé sans votre consentement libre et éclairé.

Recueil de votre avis : votre satisfaction et vos remarques nous aident à améliorer nos pratiques.

Vos choix sont respectés. Vous pouvez :

- Désigner une personne de confiance,
- Rédiger des directives anticipées,
- Exprimer vos souhaits et préférences.

Retrouvez ces informations dans l'espace patient : **www.asdr.asso.fr**

CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE :

Nous dire ce qui est important pour vous : habitudes, préférences, craintes... pour adapter vos soins.

Poser toutes vos questions : si quelque chose n'est pas clair, nous vous réexpliquerons.

Exprimer votre accord... ou votre refus : vous pouvez accepter, demander un délai pour réfléchir ou refuser un soin.

Nous alerter si quelque chose vous met mal à l'aise : attitude, manque d'intimité, situation gênante...

Désigner une personne de confiance qui vous accompagne, vous soutient lors des soins et est consultée si vous ne pouvez pas vous exprimer.

Partager votre ressenti : vos retours nous permettent d'améliorer la qualité des soins. Vous pouvez en parler à tout moment, directement, par les représentants des usagers ou lors des enquêtes de satisfaction.

